

Beaucoup d'avis ont déjà été formulés via commentaires et cahiers d'acteurs. Proche de l'échéance de la date de la consultation grand public, il nous semble important de conforter plusieurs éléments :

- **la PPE** doit prendre les mesures permettant de mettre en œuvre la réduction de la consommation d'énergie, par l'efficacité énergétique **et surtout par la sobriété**. Les améliorations techniques ne doivent être conçues que dans cet objectif. La France doit diminuer sa consommation énergétique de 20% d'ici 2030 et de 50% d'ici 2050 et il ne s'agit pas d'exporter nos émissions mais de diminuer notre empreinte carbone à l'échelle mondiale. Dans ce but, il faut mener une politique ambitieuse de sobriété énergétique car le seul renforcement de l'efficacité énergétique est inefficace en raison de l'effet rebond notamment.

- **le projet présenté** met trop l'accent sur la production et la consommation d'électricité, et pas assez sur la nécessité de réduire les besoins dans les autres secteurs. Des scénarii comme celui de Negawatt ou Virage Energie offrent des indications concrètes. Pour exemple, il faut promouvoir les **circuits courts et l'économie circulaire**, s'engager dans la rénovation énergétique, sortir du chauffage électrique, lutter contre l'étalement urbain et l'artificialisation des sols. Les projets d'aménagements doivent **privilégier les modes de transport doux** (marche, vélo), les transports en commun collectifs et des alternatives au transport routier notamment pour les marchandises. Les enjeux dans les secteurs de **l'alimentation et de la production agricole sont également déterminants** notamment vis-à-vis des changements climatiques et de la santé, localement et au niveau mondial.

- il est urgent de programmer **la sortie progressive de la production d'électricité nucléaire**, par l'arrêt de la construction d'EPR et la fermeture échelonnée des réacteurs existants, en commençant par Fessenheim. Présentée par ses défenseurs comme décarbonnée elle dépend cependant de combustibles fossiles importés. Le nucléaire n'est pas flexible et est vulnérable aux aléas climatiques (un quart du parc nucléaire arrêté en 2003 à cause de la canicule. Ce programme doit absolument prévoir, en concertation, l'avenir des personnes qui travaillent dans ce secteur industriel.

- L'ASN a récemment exigé un report de la mise en service de l'EPR de Flamanville du fait de soudures à refaire : quelle incidence cela a-t-il dans la PPE ? Un prolongement incontournable **de tous les réacteurs** comme le souhaite EDF à échéance 2029 ?

Sécurité et sûreté des installations nucléaires sont sous la responsabilité de l'État mais elles sont dissociées au nom du secret défense notamment pour la sécurité. En ce qui concerne la responsabilité de l'opérateur elle concerne surtout la sûreté mais les pièces cruciales sont soumises à la clause « d'exclusion de rupture » ce qui signifie que l'ASN ne peut jouer pleinement son rôle : un sujet d'inquiétude majeur à l'heure des prochaines décisions !

La gestion des déchets n'est toujours pas résolue et les nouveaux conditionnements opérés surtout à La Hague restent tout à fait anodins face à l'ampleur des problèmes qui se posent : l'option de prolongement des durées de vie des réacteurs ne fera qu'amplifier un dossier déjà catastrophique. La perspective d'une piscine géante pour accueillir les combustibles irradiés soumis à refroidissement soulève un tollé de craintes de la part des potentiels riverains bien sûr mais parmi la plupart des scientifiques consultés du fait de la vulnérabilité potentielle encourue.

- Toutes **les énergies renouvelables**, et pas seulement celles qui produisent de l'électricité, doivent être promues et soutenues, de manière ferme et sans revirements d'orientations **tout en**

tenant compte des impacts éventuels de ces nouvelles énergies. Par exemple il est vivement conseillé au monde agricole de s'orienter vers la production de méthane mais, à long terme, c'est une très mauvaise idée car cela va détruire un peu plus encore les sols qui représentent un potentiel énorme de stockage de CO2 s'ils sont en bonne santé. Faire fermenter en anaérobiose des lisiers ou des fumiers animaux afin de produire du méthane a 2 conséquences graves pour l'environnement :

1°) Les fermentations anaérobiques sont faites par des germes dont certains sont pathogènes (Clostridium, Bactéries butyriques, Salmonelles ... etc). Épanchés sur les sols ces digestats tuent la faune du sol et dégradent un peu plus leur capacité à stocker du carbone et à répondre aux besoins alimentaires de notre société.

2°) La méthanisation extrait du carbone des fumiers ou des lisiers pour faire du méthane (CH4). Or les fumiers et les lisiers sont déjà trop riches en azote et trop pauvres en carbone (C/N bas) pour faire de l'humus et pour ne pas polluer. Avec les digestats la situation est empirée puisque l'on obtient un produit avec un C/N encore plus bas et donc une minéralisation accrue ce qui augmente la pollution.

Avec la **méthanisation**, présentée comme énergie alternative renouvelable, des régions vont se retrouver aussi polluées que la Bretagne où beaucoup d'habitants ne peuvent plus boire l'eau du robinet.

- Concernant **les moyens de production**, il faut encourager leur appropriation par les citoyens car cela leur permet de se sentir davantage concernés par les enjeux énergétiques et au niveau local cela favorise une véritable gestion de l'énergie. En Allemagne par exemple 51% des capacités de production d'électricité renouvelables appartiennent à des citoyens. En 2014, selon les chiffres donnés au colloque RESCOOP concernant les coopératives d'énergie renouvelables à Lille, il y avait 2400 coopératives énergétiques en Europe dont plus de 800 en Allemagne, 600 en Autriche et 60 en France.

« Qui décide sur quoi ? A quels moments et dans quelles instances ? Avec quels outils de suivi ? » Jacques Archimbaud, président de la CNDP dans une récente intervention

Nous avons insisté sur l'électricité et le nucléaire en raison de nos connaissances et notre expérience sur le sujet mais l'électricité ne doit pas occulter le reste des énergies qui représentent plus de 75% de notre consommation d'énergie finale.

Nous attendons une réelle transition énergétique s'appuyant surtout sur la SOBRIETE appliquée à tous les usages de l'énergie, sur les alternatives disséminées sur tout le territoire pour lesquelles la France est très en retard c'est à dire :

- la montée en puissance d'énergies renouvelables **utilisables directement par tout un chacun**
- un profond changement des modes de production, consommation, de comportement finalement car si nous gardons notre consommation actuelle, nous ne pouvons pas couvrir nos besoins avec les ENR et celles-ci (panneau solaire photovoltaïque et thermique, éolienne, ...) utilisent des métaux rares dont l'extraction se fait à l'étranger et pose d'énormes problèmes environnementaux et sanitaires. Par conséquent, les techniques utilisées doivent privilégier la réutilisation, le réemploi et le recyclage de ces précieux matériaux.

Lille le 27 juin 2018

association Environnement Développement alternatif

contact anita.villers@free.fr